Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Assurance maladie et accidents

Fiche d'information sur les analyses rapides

28 octobre 2025

Evolution des volumes et des coûts des analyses rapides

1 Introduction

La présente fiche décrit l'évolution des volumes et des coûts des analyses rapides. Les analyses rapides ont été introduites au 1er janvier 2015 dans le cadre de la stratégie du Département fédéral de l'intérieur (DFI) visant à promouvoir la médecine de base, le masterplan « Médecin de famille et médecine de base », comme solution transitoire. Les 33 analyses rapides figurent dans la liste des analyses (LA) et font partie des analyses des soins de base. Selon l'art. 54, al.1, let. a, de l'ordonnance du 27 juin 1995 sur l'assurance-maladie (OAMal; RS 832.102)), elles ne peuvent être effectuées que par le laboratoire de cabinet médical. Les données relatives aux volumes et aux coûts des analyses rapides proviennent du pool tarifaire (PT) de SASIS SA[1] et de la Statistique de l'assurance obligatoire des soins (AOS) de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) (part des coûts de l'AOS financée par les primes).
A ce jour, une modification a été apportée aux analyses rapides : la position 1734.01 : « Troponine, T ou I » a été remplacé par la troponine hautement sensible (position 1778.01 « Troponine, T ou I »).

2 Evolution des volumes et des coûts totaux

La Figure 1 indique l'évolution des volumes et des coûts totaux des analyses rapides, ainsi que la part des coûts des analyses rapides sur l'ensemble des coûts de l'AOS depuis leur introduction jusqu'à 2023. Au total, 46,2 millions d'analyses rapides ont été prises en charge en 2023, ce qui a généré des coûts de 502 millions de francs. Au cours de cette période, la part des coûts des analyses rapides sur l'ensemble des coûts de l'AOS est de 1,21 % en moyenne.

Figure 1: Evolution des volumes et des coûts totaux des analyses rapides et part en pourcentage des coûts des analyses rapides sur les coûts totaux de l'AOS de 2015 à 2023.

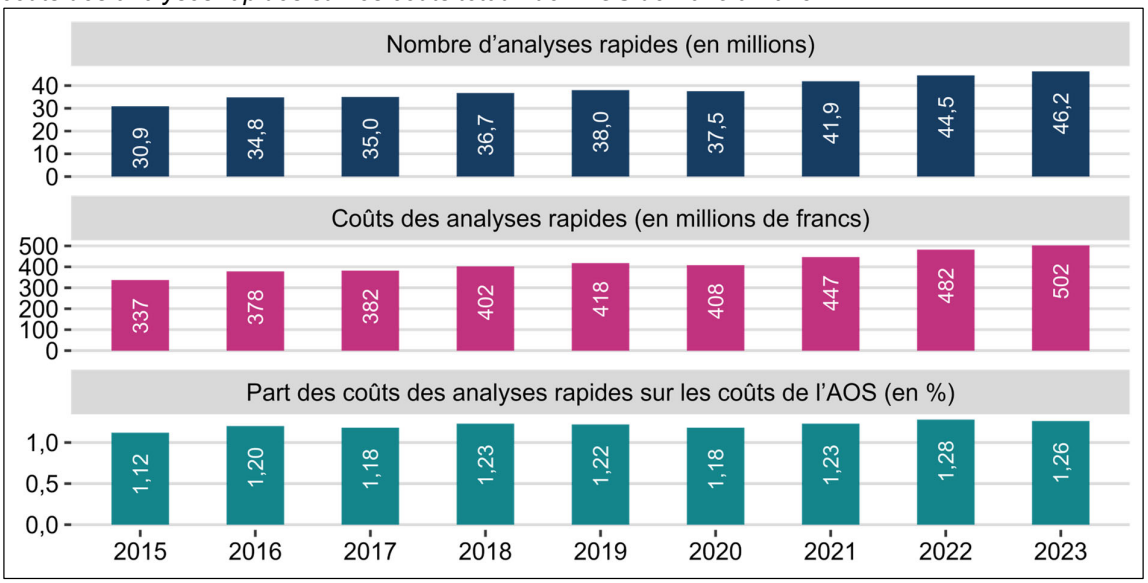

[1] Les valeurs fractionnaires correspondant au nombre d'analyses facturées ont été arrondies à des nombres entiers dans les données désagrégées sous-jacentes du pool tarifaire. Etant donné que le nombre d'analyses facturées devrait en réalité être un nombre entier (type de données « Integer ») et non une fraction (type de données « float »), ces valeurs n'étaient pas, indirectement, prises en compte dans le passé lors du calcul des chiffres clés agrégés. La modification a été appliquée rétroactivement pour les données à partir de 2011. En conséquence, le nombre d'analyses facturées est plus élevé que dans le monitorage de 2016-2019 et le coût moyen par analyse est plus faible.

3 Evolution du volume et des coûts par personne assurée

La Figure 2 indique l'évolution du volume et des coûts des analyses rapides, ainsi que les coûts de l'AOS par personne assurée de 2015 à 2023. Au cours de cette période, l'augmentation du nombre d'analyses rapides s'élève à 40,5 %. Les coûts des analyses rapides ont augmenté de 37,7 % et ceux de l'AOS de 22,7 %.

Figure 2: Evolution indexée du nombre et des coûts des analyses rapides, ainsi que des coûts de l'AOS, par personne assurée, de 2015 à 2023.

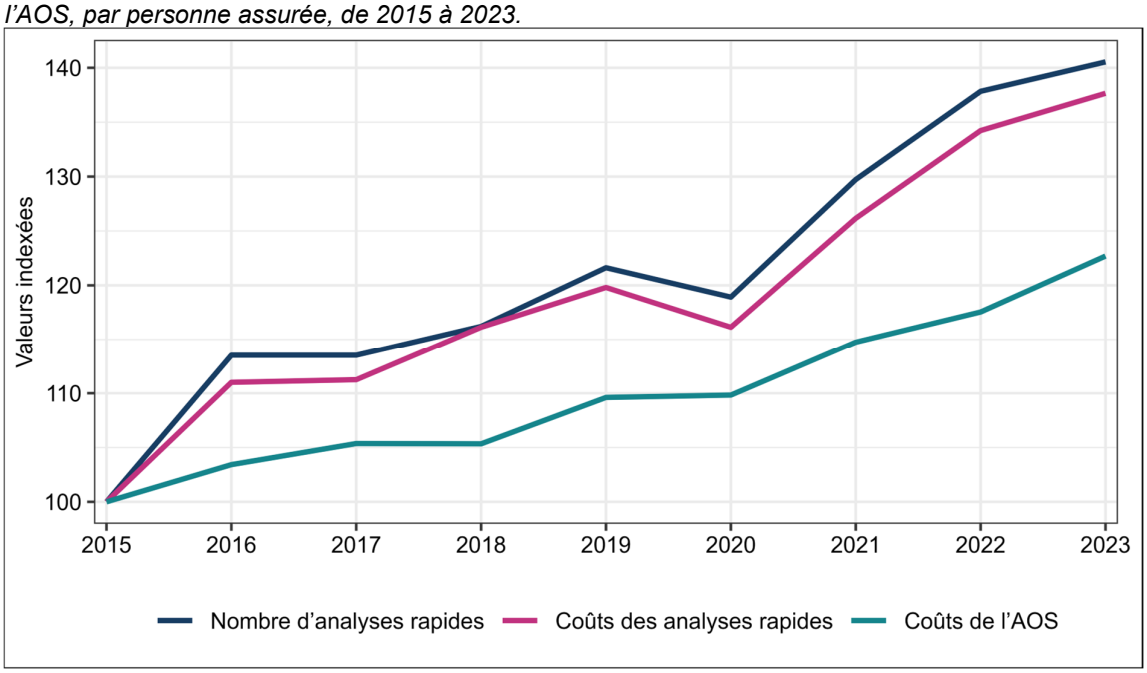

Tableau 1: Evolution absolue du nombre et des coûts des analyses rapides, ainsi que des coûts de l'AOS, par personne assurée, de 2020 à 2023.

	2020	2021	2022	2023
Nombre d'analyses rapides	4,4	4,8	5,1	5,2
Coûts des analyses rapides (en francs)	47,5	51,6	54,9	56,3
Coûts de l'AOS (en francs)	4 012	4 192	4 294	4 482

4 Evolution des volumes et des coûts des analyses rapides par rapport à l'ensemble des analyses facturées selon la LA

La Figure 3 indique l'évolution du nombre d'analyses rapides et de l'ensemble des analyses (analyses rapides et autres analyses) effectuées dans les laboratoires de cabinets médicaux, par personne assurée, entre 2015 et 2023. En outre, le nombre d'analyses effectuées par l'ensemble des fournisseurs de prestations et le nombre d'analyses effectuées par l'ensemble des fournisseurs de prestation à l'exception des analyses rapides y sont présentés. Sur l'ensemble de la période, l'augmentation du nombre d'analyses rapides effectuées s'élève à 40,5 % et celle de l'ensemble des analyses (analyses rapides et autres analyses) effectuées dans les laboratoires de cabinets médicaux à 16,3 %. L'augmentation du nombre total d'analyses effectuées par tous les fournisseurs de prestation est de 29,2 % et l'augmentation du nombre total d'analyses effectuées par tous les fournisseurs de prestation, à l'exception des analyses rapides, est de 25,3 %.

Figure 3: Evolution indexée du nombre d'analyses rapides, de l'ensemble des analyses effectuées dans les laboratoires de cabinets médicaux, du nombre d'analyses effectuées par l'ensemble des fournisseurs de prestations et du nombre d'analyses effectuées par l'ensemble des fournisseurs de prestations à l'exception des analyses rapides, par personne assurée, de 2015 bis 2023.

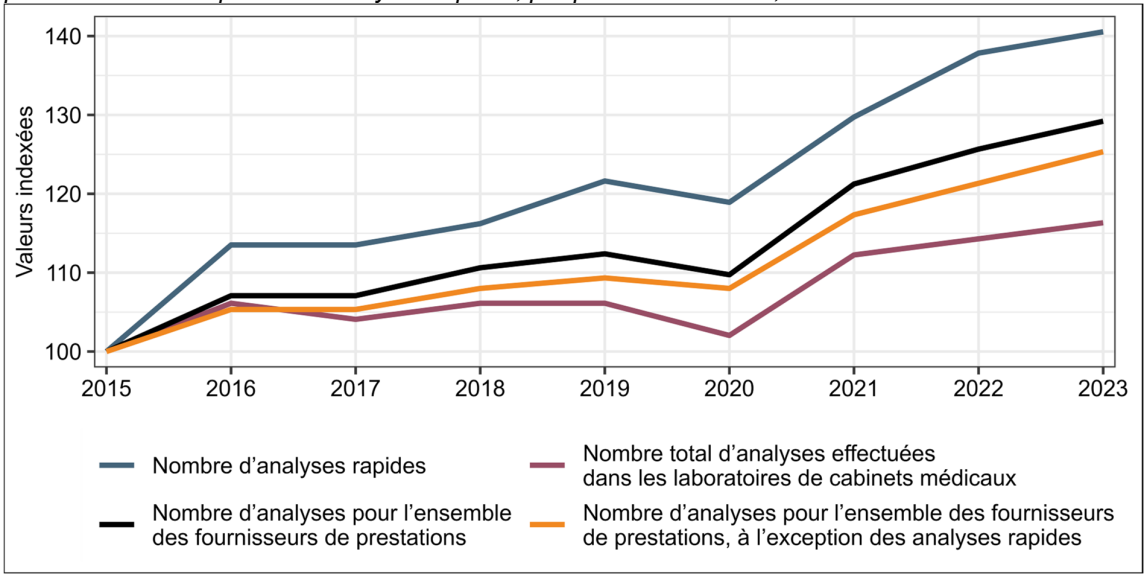

Tableau 2: Evolution absolue du nombre d'analyses rapides, de l'ensemble des analyses effectuées dans les laboratoires de cabinets médicaux, du nombre d'analyses effectuées par l'ensemble des fournisseurs de prestations, à l'exception des analyses rapides, et du nombre d'analyses effectuées par l'ensemble des fournisseurs de prestations, par personne assurée, de 2020 à 2023. En outre, la part des analyses rapides sur l'ensemble des analyses effectuées dans les laboratoires de cabinets médicaux et sur l'ensemble des analyses effectuées par l'ensemble des fournisseurs de prestation est indiquée.

	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Nombre d'analyses rapides	4,4	4,8	5,1	5,2
Nombre d'analyses effectuées par laboratoires de cabinets médicaux	5,0	5,5	5,6	5,7
Nombre d'analyses effectuées par l'ensemble des fournisseurs de prestation, à l'exception des analyses rapides	8,1	8,8	9,1	9,4
Nombre d'analyses effectuées par l'ensemble des fournisseurs de prestations	12,4	13,7	14,2	14,6
Part des analyses rapides effectuées par l'ensemble des laboratoires de cabinets médicaux (en %)	88,0	87,3	91,1	91,2
Part des analyses rapides sur l'ensemble des analyses effectuées par l'ensemble des fournisseurs de prestations (en %)	35,5	35,0	35,9	35,6

La Figue 4 indique l'évolution des coûts des analyses rapides, ainsi que de toutes les analyses (analyses rapides et autres analyses) effectuées dans les laboratoires de cabinets médicaux, par personne assurée, de 2015 à 2023. En outre, les coûts des analyses effectuées par l'ensemble des fournisseurs de prestations et les coûts des analyses effectuées par l'ensemble des fournisseurs de prestations, à l'exception des analyses rapides, sont présentés. Sur l'ensemble de cette période, l'augmentation des coûts des analyses rapides s'élève à 37,7 % et celle des coûts de l'ensemble des analyses (analyses rapides et autres analyses) effectuées dans les laboratoires de cabinets médicaux

s'élèvent à 14,9 %. L'augmentation des coûts des analyses effectuées par l'ensemble des fournisseurs de prestations est de 20,5 % et celle des coûts de l'ensemble des fournisseurs de prestations, à l'exception des analyses rapides, est de 15,5 %.

Figure 4: Evolution indexée des coûts des analyses rapides, des coûts de l'ensemble des analyses effectuées dans les laboratoires de cabinets médicaux, des coûts des analyses effectuées par l'ensemble des fournisseurs de prestations et des coûts des analyses effectuées par l'ensemble des fournisseurs de prestations, à l'exception des analyses rapides, par personne assurée, de 2015 bis 2023.

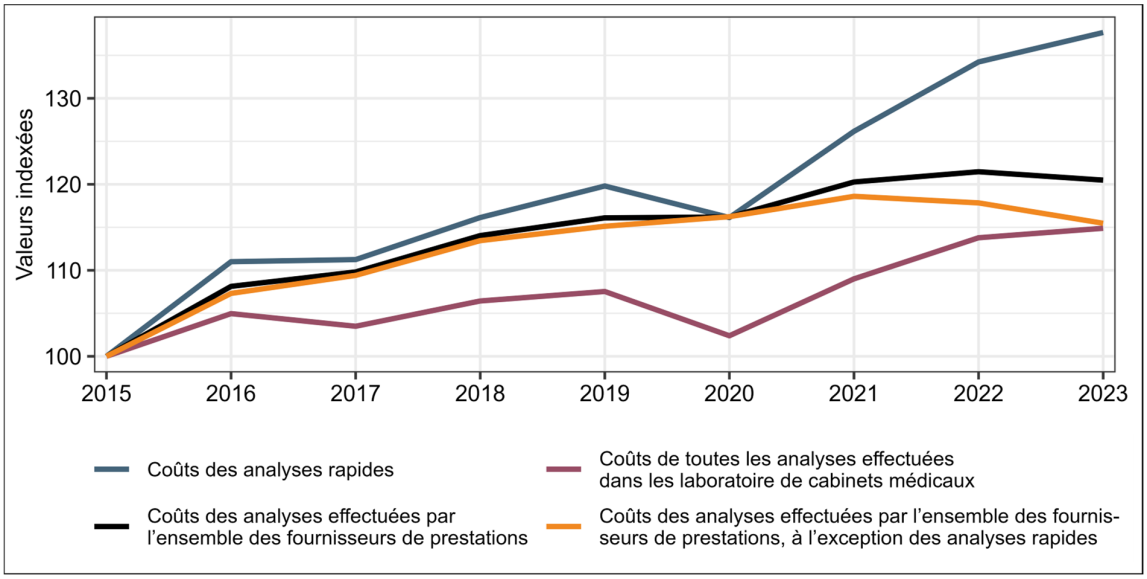

Tableau 3: Evolution absolue des coûts des analyses rapides, des coûts de l'ensemble des analyses effectuées dans les laboratoires de cabinets médicaux, des coûts des analyses effectuées par l'ensemble des fournisseurs de prestations, à l'exception des analyses rapides, et des coûts des analyses effectuées par l'ensemble des fournisseurs de prestations, par personne assurée, de 2020 à 2023. En outre, la part des coûts des analyses rapides sur l'ensemble des analyses effectuées par les laboratoires de cabinets médicaux et sur l'ensemble des analyses effectuées par tous les fournisseurs de prestations est indiquée.

	2020	**2021**	**2022**	**2023**
Coûts des analyses rapides (en francs)	47,5	51,6	54,9	56,3
Coûts des laboratoires de cabinets médicaux (en francs)	55,7	59,3	61,9	62,5
Coûts pour l'ensemble des fournisseurs de prestations, à l'exception des analyses rapides (en francs)	166,8	170,2	169,1	165,7
Coûts des analyses pour l'ensemble des fournisseurs de prestations (en francs)	214,4	221,9	224,1	222,3
Part des coûts des analyses rapides sur les coûts de toutes les analyses effectuées dans les laboratoires de cabinets médicaux (en %)	85,3	87,0	88,7	90,1
Part des coûts des analyses rapides sur les coûts de toutes les analyses effectuées par l'ensemble des fournisseurs de prestations (en %)	22,2	23,3	24,5	25,3

5 Evolution des volumes et des coûts des 10 analyses rapides les plus demandées en 2023

La Figure 5 indique l'évolution du volume d'analyses rapides ayant été effectuées le plus fréquemment en 2023, par personne assurée, de 2015 à 2023. Pour ces 10 analyses rapides, l'augmentation moyenne du nombre est de 46,2 %.

Figure 5: Evolution du volume des 10 analyses rapides les plus fréquemment réalisées en 2023, par personne assurée, de 2015 à 2023.

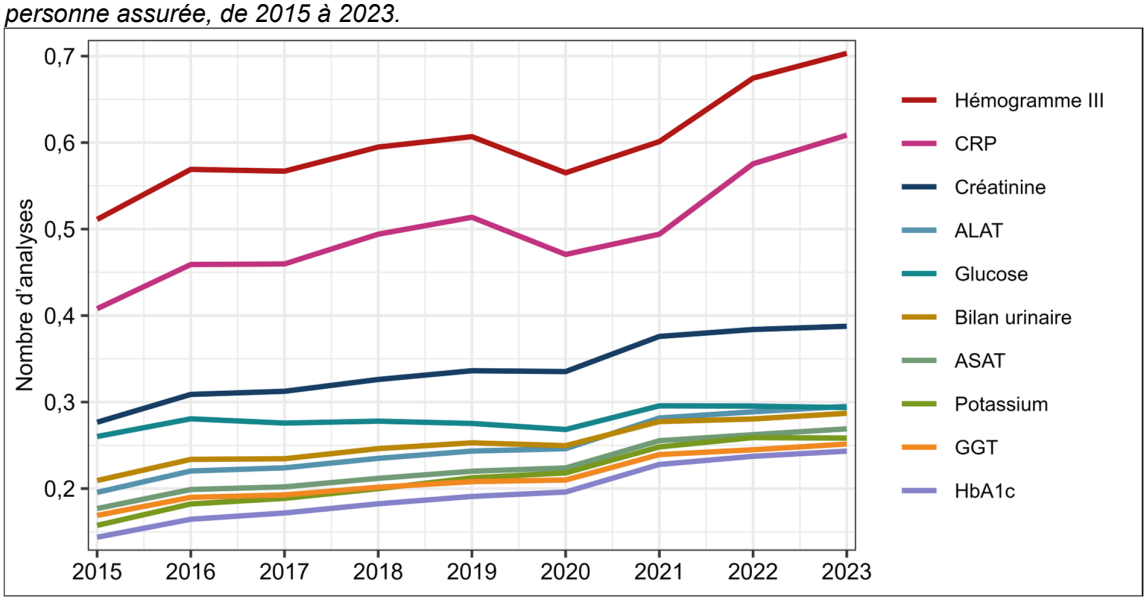

La Figure 6 indique l'évolution des coûts des 10 analyses rapides ayant généré les coûts les plus élevés en 2023, par personne assurée, entre 2015 à 2023. Pour ces analyses 10 analyses rapides, l'augmentation moyenne des coûts au cours de cette période est de 44,4 %.
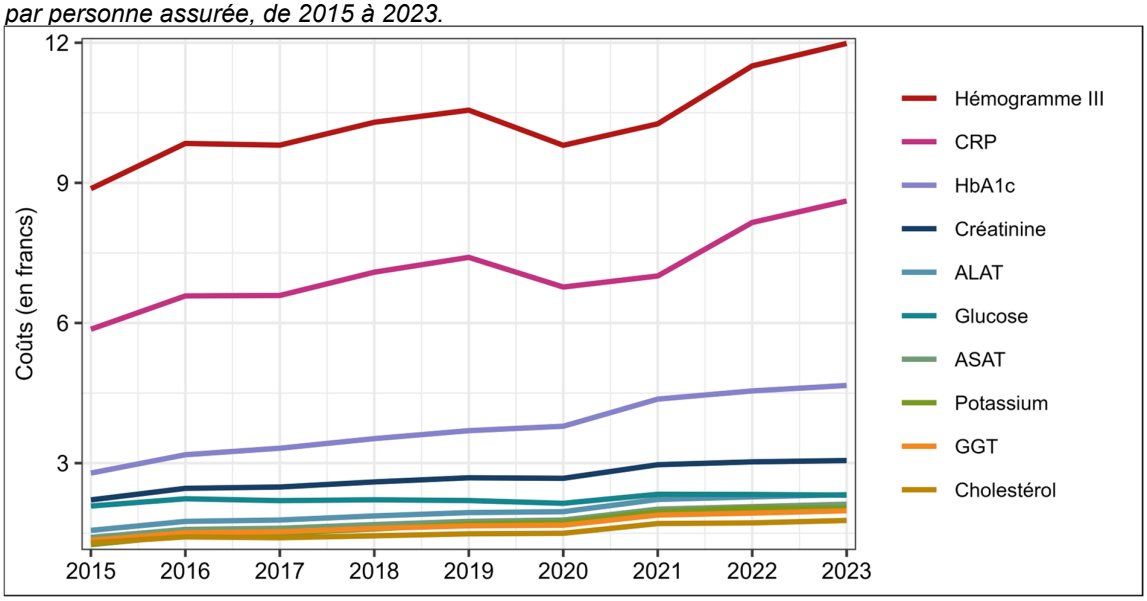
Figure 6: Evolution des coûts des 10 analyses rapides ayant généré les coûts les plus élevés en 2023, par personne assurée, de 2015 à 2023.